

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MODIFICATION POUR LA PARUTION DES BULLETINS

La Sarre, le 16 octobre 2020 — Comme vous le savez certainement, nous vivons une année scolaire exceptionnelle qui exige de la part de tous les membres du personnel du Centre de services scolaire une grande capacité d'adaptation et pour vous, de soutenir et d'accompagner vos enfants dans un contexte bien différent.

Les informations nous parviennent au fur et à mesure et il est important de vous rassurer concernant les modifications qui seront apportées à l'évaluation.

Voici donc les points importants :

- Deux bulletins au lieu de trois vous seront transmis cette année. Vous recevrez le premier au plus tard le 22 janvier 2021 et le second au plus tard le 10 juillet 2021.
- Dans ce contexte, chacun des bulletins aura une pondération de 50% et toutes les disciplines et compétences seront évaluées.
- La première communication aux parents pourra être reportée au plus tard le 20 novembre, les écoles conviendront du moment pour faire cet envoi aux parents.
- Les épreuves ministérielles du primaire et du premier cycle du secondaire auront une valeur de 10% du résultat final de l'élève plutôt que de 20%.
- Dans ce contexte bien particulier, certains établissements pourront faire le choix de modifier les dates des deux journées pédagogiques école. Vous en serez alors informé.

Soyez assurés que tout le personnel œuvrant auprès de vos enfants travaille sans relâche pour offrir des services de qualité et pour répondre à leurs besoins.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre collaboration!

- 30 -

Source : Brigitte Roy
Directrice des Services éducatifs

Engagement, Respect, Équité



Ensemble, pour le succès de TOUS nos élèves.